

*Institutions financières***LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**

LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE AMBASSADE DU CANADA  
À WASHINGTON—LES TRAVAUX EFFECTUÉS PAR UN SOUS-  
TRAITANT

**Mlle Aideen Nicholson (Trinity):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre intérimaire des Affaires extérieures et porte sur la construction de la nouvelle ambassade du Canada à Washington. Depuis décembre, les syndicats canadiens et américains disent au gouvernement qu'un sous-traitant travaillant à cette construction paye des salaires de misère et fait du travail bâclé qui risque de compromettre la santé et la sécurité des futurs occupants de l'immeuble. Le gouvernement va-t-il faire une enquête indépendante sur ces graves accusations?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre, je vais prendre note de la question.

ON DEMANDE UNE INTERVENTION RAPIDE

**Mlle Aideen Nicholson (Trinity):** Monsieur le Président, je remercie le vice-premier ministre de sa réponse. Va-t-il aussi faire comprendre à son collègue qu'il est nécessaire de répondre rapidement et de façon approfondie parce que en dehors de l'aspect sanitaire et sécuritaire, pareil état de choses nuit à la réputation du Canada en ce qui concerne le respect des normes du travail et il y a eu des menaces de représailles économiques?

[Français]

**L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail):** Monsieur le Président, on m'informe que le Canada a respecté toutes les lois déjà existantes aux États-Unis relativement à la construction de l'ambassade en cause. Quant à ce qui concerne les questions de travail mal fait, des rencontres ont été tenues et, effectivement, tout le travail est fait selon les normes.

\* \* \*

[Traduction]

**LA COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS  
CONDITIONNELLES**

ON DEMANDE AU MINISTRE D'APPORTER DES CHANGEMENTS  
AU SYSTÈME

**M. Alan Redway (York-Est):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au Solliciteur général. D'après les résultats d'un sondage Gallup publiés la semaine dernière, 62 p. 100 des Canadiens estiment que notre système de libérations conditionnelles n'est pas assez sévère. Le ministre ne conviendra-t-il pas que les nombreux Canadiens qui réclament actuellement le rétablissement de la peine de mort auraient une autre opinion si on rendait le système de libérations conditionnelles plus sévère? Le ministre va-t-il s'engager aujourd'hui à apporter des changements dans ce sens?

**L'hon. James Kelleher (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. Je

me suis rendu compte de ce problème bien avant que le sondage ne soit publié dans le journal. J'ai eu plusieurs entretiens à ce sujet avec le président de la Commission nationale des libérations conditionnelles. J'ai établi de nouveaux critères améliorés pour la sélection et la formation continue des membres de cette commission ainsi que de meilleures relations avec le public.

Je peux assurer au député et à la Chambre que nous mettons au point des lignes directrices plus strictes de façon que les membres de cette commission prennent de meilleures décisions. Je veux assurer au député que la protection du public canadien est la première de nos priorités lorsque nous prenons nos décisions.

\* \* \*

**LES SCIENCES ET LA TECHNOLOGIE**

L'INAUGURATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHES EN  
BIOTECHNOLOGIE DE MONTRÉAL

**L'hon. Bob Layton (Lachine):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Oberle). Vendredi dernier, le gouvernement a officiellement inauguré l'Institut de recherches en biotechnologie de Montréal. Ce fut là un événement de grande importance pour notre ville dont la position et la réputation comme centre de haut savoir dans ce domaine scientifique en rapide expansion ont été consolidées. A-t-on la preuve que les nouvelles initiatives du ministre inversent la tendance en arrêtant l'exode des cerveaux?

**L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, je suis vraiment ravi de répondre à la question du député. J'ai assisté à la cérémonie d'inauguration du centre et l'enthousiasme y était contagieux. Le Conseil national de recherches s'est particulièrement attaché à recruter des Canadiens expatriés. En fait, 10 scientifiques canadiens éminents qui ont travaillé à Oxford, à Harvard, à l'Institut Scripps de San Diego et au Massachusetts Institute of Technology sont déjà revenus et certains de leurs homologues étrangers éminents ont manifesté un vif intérêt pour ce centre et même sollicité des postes, ce qui porte à croire que le centre deviendra effectivement un établissement de calibre international.

**ORDRES INSCRITS AU NOM DU  
GOUVERNEMENT**

[Français]

**LA LOI SUR LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES ET  
MODIFIANT LE SYSTÈME D'ASSURANCE-DÉPÔTS**

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Hockin: Que le projet de loi C-42, Loi concernant les institutions